

RW/812/2022/1275/7098/75

Lot 75

N2000 : Rappel art.31 du CGC : l'abattage des bois de plus de 100 cm à 150 cm est suspendu du 1er avril au 30 juin. Bande de 40 mètres de large en bordure de la prairie de fauche. Arbres doublement marqués + peinture jaune. 5 cépées : la hauteur de coupe est laissée à l'appréciation de l'exploitant. Circulation des engins motorisés sur la lisière mais pas au pied des arbres qui restent. Pas de branches dans la prairie de fauche ni dans la plantation d'arbustes. Laisser sur place le bois déjà au sol : 2 grumes et tas de bois.

Nombre d'arbres total	20	--
Volume grumes	33,260	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	33,260	m ³
Cube moyen	1 663	dm ³
Circonférence moyenne	143,000	cm
Surface de coupe	3,151	ha
Contact	DE RESE Eric, 0472/92 02 97 --	
Triage	Triage De Flemalle --	
Propriétaire	Indivision Vecquee (Seraing/Rw) --	
Lieu(x)-dit(s)	--	
Vente	Vente communale et domaniale de Liège -- Lundi 03 octobre 2022 à 09:00 Salle CITE II - Rue A. Delville, 140 à 4101 Jemeppe-sur-Meuse (SERAING)	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat.(cm)	Hêtre		Chêne		Feuillus Divers	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
85	-		-		1	
95	1		-		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	1	0,726	-		1	0,415
105	3		-		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	3	2,559	-		-	
125	1		-		-	
135	1		-		2	
145	2		-		-	
Total grumes 120/150	4	4,892	-		2	2,414
155	5		-		-	
165	-		1		-	
175	1		-		-	
Total grumes 150/180	6	11,786	1	2,035	-	
185	-		1		-	
Total grumes 180/200	-		1	1,985	-	
245	1		-		-	
Total grumes 200/250	1	6,448	-		-	
Total grumes	15	26,411	2	4,020	3	2,829
Houppiers/Taillis	-		-		-	